

Gatineau, le 7 février 2019

Monsieur Raymond Barrette
Coordonnateur de la TRGIRTO
602 Route 301 Nord,
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0

Objet : Demande d'analyse des enclaves créées en lien avec les sites de MHI

Monsieur,

Nous avons bien reçu la résolution de la TRGIRTO concernant le sujet cité en objet. Vous demandez que la Direction de la gestion des forêts de l'Outaouais (DGFo) entreprenne l'analyse des milieux humides d'intérêt (MHI) autour desquels des enclaves empêchant la récolte de bois ont été créées afin d'évaluer la possibilité de limiter leur création et de modifier les contours des sites concernés.

Comme vous le savez, les milieux humides jouent un rôle essentiel dans le maintien de la diversité biologique et des services écologiques rendus. Au cours des deux dernières années, la DGFo a donc investi beaucoup de temps et d'énergie afin d'identifier les milieux humides présentant la plus haute valeur écologique.

De tels milieux ont été reconnus sur la base d'une combinaison d'attributs remarquables incluant une composition végétale particulière, la présence d'espèces menacées ou vulnérables, la superficie, l'intégrité générale ou encore la présence d'un site faunique d'intérêt, d'un lac ou d'une aire protégée à proximité. D'autres facteurs ont également été considérés, tels que l'historique de coupes, la planification forestière à venir, la présence de chemins ou la création de peuplements enclavés.


La démarche mise en place a permis d'identifier rapidement les milieux humides les plus intéressants. Cependant, bien que la création d'enclaves physiques et économiques ait été considérée à plusieurs étapes du processus, il est difficile de tout prendre en compte dans un travail d'analyse effectué à si grande échelle. Par ailleurs, nous reconnaissons que certaines enclaves peuvent avoir un certain impact sur la récolte de bois.

Ainsi, il nous est possible de répondre positivement à votre demande. La collaboration des membres de la TRGIRTO sera par contre essentielle, notamment afin d'identifier les principaux MHI qui semblent poser problème. Cela permettra au

Ministère de procéder à une analyse ciblée dans un contexte où les ressources sont limitées. À cet effet, veuillez noter que le travail d'analyse pourrait être retardé de quelques mois, le temps que la nouvelle personne qui agira en tant que répondant en aménagement écosystémique se soit approprié le dossier. À la suite de ces analyses, le Ministère présentera une couche révisée des MHI à la TRGIRTO.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice régionale,



Jacinthe Brisson, ing. f.

JB/CL/sch